

Chères Gueroises, chers Guerois,

J'espère pour la majorité d'entre vous, que vous vous portez le mieux possible, malgré les conditions de vie particulières du moment.

Dans la mesure de nos possibilités et au regard des marges d'intervention dont nous disposons, nous faisons le maximum pour être à l'écoute de vos attentes et de vos besoins.

- En lien étroit avec mes collègues, et avec les services municipaux et les services communautaires, il s'agit d'assurer au mieux la continuité des services publics locaux : état civil, droit des sols, multi accueils, navette transport, ALSH, déchets, CCAS (visiteuse et appels téléphoniques réguliers vers les personnes seules ou isolées) etc...

Je fais aussi un point régulier de situation avec les responsables de la gendarmerie, de l'EHPAD, les professionnels de santé et autant que nécessaire avec les commerçants qui assurent nos approvisionnements. Un grand respect et un sincère merci à EUX.

- Un mot sur le marché : depuis le 24 mars dernier, la tenue des marchés est en principe interdite. Le Préfet sur demande du Maire peut accorder une dérogation, je cite « Si un marché alimentaire est nécessaire pour répondre aux besoins d'approvisionnement de la population », ce n'est pas le cas à Guer et ce qui nécessite la mise en place, pour son organisation, sa bonne tenue, de toutes les garanties de sécurité sanitaire, tant vis-à-vis des marchands, des clients, des personnels municipaux, de la population en général. En considérant risques/avantages, et avec l'accord de mes adjoints, j'ai estimé que la santé publique prévalait sur le maintien du marché dans la mesure où les habitants n'avaient aucun problème d'approvisionnement, et selon moi que cela était incompatible avec la lutte contre la pandémie. J'ai proposé et à l'UGC et aux producteurs locaux une alternative, à savoir, que chaque producteur s'installe dans un commerce libre d'usage du fait, en ce moment, de sa fermeture administrative : bar, restaurant, etc.... en centre-ville : cela a été mis en place ailleurs et ça fonctionne, à l'identique des magasins ouverts et qui fonctionnent aujourd'hui (à noter que les mesures à respecter dans les surfaces alimentaires relèvent d'une décision du Préfet et qu'à priori elles sont respectées). À noter aussi qu'une information figurant sur le site de la Ville renvoie sur nos producteurs locaux.

Nous aviserons à la fin du confinement sur la réouverture du marché en cohérence avec les orientations du gouvernement qui prévoit aussi la réouverture d'autres commerces.

- Concernant les masques, il y a 3 semaines, j'ai passé commande de masques dits chirurgicaux FFP1 qui viennent de nous être livrés. Ils seront mis en priorité, à disposition des professionnels en première ligne : professionnels de santé, des magasins alimentaires, personnels municipaux, bénévoles qui interviennent en soutien à l'isolement et/ou à l'aide alimentaire. Ces masques viendront en complément d'autres circuits d'alimentation dont disposent ces professionnels. Mais je pense aussi aux personnes vulnérables à risques, fragiles qui doivent en disposer absolument et plus que d'autres. Pour ces dernières, j'en ai informé les professionnels de santé, au travers de la Présidente de leur association pour qu'ils nous sollicitent en cas de besoin identifié de leurs patients, à charge pour eux de les leur remettre. Mais attention, il ne s'agit pas par cette proposition de solliciter auprès du professionnel de santé une autorisation de sortie. Il doit s'agir au contraire de situations aiguës, justifiant de rester encore plus confiné chez soi pour éviter toute contamination.

En tout état de cause, il est impossible d'en disposer pour chacun d'entre nous, comme il est impossible de fixer des critères de distribution au risque d'être discriminant.

En revanche, et en prévision de la sortie du confinement à partir du 11 mai, une commande a été passée de 7000 masques tissus qui seront mis à disposition de chaque habitant qui le souhaite, et si comme on nous l'a assuré, nous sommes livrés à temps. Nous vous informerons le moment venu des modalités de la distribution.

Pour la communauté de communes, j'ai proposé à mes collègues s'ils le souhaitent, que nous fassions un groupement de commandes pour les communes. Cette éventualité est à l'étude, et la décision si c'est le cas, sera prise dans la semaine. La commune de GUER s'y inscrira afin de constituer des réserves de masques en tissu ou dits « grand public » car qui sait réellement de quoi l'avenir sera fait.

- Nous sommes tout-à-fait conscients de l'engagement de tous au service du collectif, de chacun, dans le respect du confinement indispensable, vital, si nous voulons vaincre la pandémie.

Il s'agit d'une mesure de salut public dont on voit déjà les premiers résultats, si minime soient-ils, à l'issue de la première période de confinement. Mais rien n'est acquis, il faut poursuivre, même si c'est difficile, et si l'on veut retrouver une vie normale sans doute différente de celle d'avant et contribuer au redémarrage de nos activités économiques, sociales, culturelles.

Il en va de notre responsabilité individuelle et collective pour la protection de la santé de chacune et chacun d'entre nous, et pour que nous retrouvions le plus rapidement possible notre quotidien habituel, bref, pour que notre pays revive.

Soyez assurés de tout mon soutien et de celui de l'équipe qui m'entoure.

Courage et patience à vous.

Nous nous tenons à votre disposition à la Mairie, à la Communauté de communes, où des permanences téléphoniques fonctionnent en journée, relayée le soir et la nuit pour la Mairie par renvoi téléphonique sur une astreinte d'urgence tenue par les élus et qui continue d'être active comme durant toute l'année.

Bien cordialement,

Jean-Luc BLÉHER

Maire

Président de la Communauté de Communes